

Initiatives ministérielles

M. Whittaker: Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord féliciter le député de sa profonde connaissance de la région. Il a de toute évidence bien étudié le dossier. Je voudrais revenir sur une chose qu'il a dite dans son intervention. C'est au sujet du parti conservateur qui est si dur et cruel pour les habitants des régions. Ceux du sud de l'Ontario estiment qu'ils vont garder tout ce qu'ils ont, alors que ceux des régions sont frappés de plus en plus durement.

J'ai discuté avec une Terre-Neuvienne ce matin. Elle m'a parlé de la TPS et de certaines des attitudes du gouvernement actuel envers les petites entreprises et d'autres sociétés de la région de l'Atlantique. Je suis de l'Ouest, tout comme le député qui vient de faire ses observations, et ce dernier devrait savoir également que ceux d'entre nous qui viennent des régions périphériques et non du sud de l'Ontario ou du centre du pays se rendent compte que le gouvernement actuel s'est embarqué dans un étrange programme qui va nous causer du tort, à nous autres de l'Est et de l'Ouest.

• (1530)

Cette Terre-Neuvienne m'a fait remarquer que le gouvernement actuel communiquait mal avec les habitants des régions périphériques du Canada. Il a laissé les communications se détériorer énormément. Il n'arrête pas d'annoncer des subventions en pensant communiquer, mais en fait il tente de faire accepter son programme.

Nous l'avons en effet observé au Comité des finances et dans tous les comités où il cherche à faire accepter ses programmes. Il dépense ainsi des millions et des millions de dollars au lieu d'écouter vraiment ce que les gens ont à dire.

Le député a mentionné la taxe sur les produits et services, les réductions des dépenses consacrées aux programmes régionaux, les réductions de service de VIA Rail, les taux d'intérêt élevés, les réductions des paiements de transfert pour la santé et l'enseignement post-secondaire. Peut-il dire à la Chambre comment il perçoit le manque de communication entre le gouvernement et les régions?

M. Axworthy (Saskatoon — Clark's Crossing): Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de ses observations. Il est peut-être exagéré de parler de «profonde connaissance», mais j'ai vécu neuf ans à Halifax avant de déménager à Saskatoon. J'ai donc une certaine compréhension des problèmes que connaît la région. Contrairement au premier ministre, je suis allé à un certain nombre de reprises depuis quelques mois à Terre-Neuve et dans la région de l'Atlantique pour y évaluer la situation.

Il est clair que la situation y est extrêmement grave. Le gouvernement ne prête pas attention aux pêcheurs de l'Atlantique et à leurs familles. Il ne prête pas attention aux habitants de la région. On me l'a fait remarquer à maintes reprises lorsque je suis passé récemment dans les petits ports isolés de Terre-Neuve.

Il est temps que le gouvernement prête attention à leurs préoccupations. Il est temps qu'il écoute et prenne les mesures qui s'imposent. Il doit reconnaître l'ampleur des problèmes auxquels fait face le Canada atlantique.

M. Rex Crawford (Kent): Madame la Présidente, je participe aujourd'hui au débat sur le projet de loi C-26 pour protester contre le principe de cette mesure et contre les principes du gouvernement, qui trouvent leur expression non seulement dans ce projet de loi, mais aussi dans la manière même dont il a été déposé.

Le gouvernement a supprimé dans le budget les subventions pour le grain et la farine prévues dans le programme des tarifs de l'Est. Depuis les années 50, ce programme contribue à la régularisation du marché du grain et donne l'impulsion nécessaire à l'exploitation d'une meunerie dont la production est destinée à l'exportation. Le gouvernement a également modifié les programmes de paiement anticipé des récoltes et de paiements anticipés pour le grain des Prairies. Il a intentionnellement obscurci le rôle et l'objet du programme des tarifs de l'Est dans les documents budgétaires.

Selon l'honorable J.W. Pickersgill, ministre libéral des Transports qui a établi le programme en 1966, son objet réel était d'aider les ports de l'est du Canada à concurrencer les ports américains et de faire en sorte que les ports de Halifax et de Saint John puissent livrer concurrence au port de Montréal et à d'autres ports du Saint-Laurent.

En outre, comme le ministre l'a dit à l'époque: «Selon les dirigeants de la Commission des transports, ces tarifs sont déjà peu rentables. . . Nous avons décidé de les garder à leur niveau actuel et de verser des indemnités en conséquence, car nous estimons avoir une même obligation dans ce domaine qu'à l'égard du tarif du Nid-de-Corbeau. Nous voulons ainsi imposer des tarifs qui inciteront les expéditeurs à utiliser les installations des ports de l'Atlantique.» Cette déclaration figure dans le compte rendu du Comité des transports et des communications de 1966, à la page 1669.

Cependant, comme les documents budgétaires ne donnent pas les deuxième et troisième raisons, devrions-nous présumer que c'est parce que ce programme sera supprimé dans le prochain budget et qu'il n'est plus pertinent? Ou le ministre tente-t-il de cacher les vraies